

portant composition du jury d'admission
pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de
Technologie (BUT)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, le jury d'admission pour l'accès en première année du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)

- spécialité Informatique,
- spécialité Génie Industriel et Maintenance,
- spécialité Gestion des Entreprises et des Administrations,
- spécialité Techniques de Commercialisation

est constituée comme suit :

Président :

LUTHON Franck Professeur des Universités, Directeur de l'IUT Bayonne PB

Membres :

DOURISBOURE Yon Maître de Conférences, Directeur Adjoint chargé du Budget
GUILLOTEAU Eric Professeur Agrégé, Directeur Adjoint chargé des Rel. Entreprises
SANSON Marie Professeure Agrégée, Directrice Adjointe chargée des R.I. de l'IUT

VALLES-PARLANGEAU Nathalie Maître de Conférences, Chef du département Informatique
MOULIN Antoine Professeur Certifié, Directeur des Etudes dépt. Informatique

LAVAYSSIERE Camille Maître de Conférences, Chef du département GIM
MOULAT Mathieu Professeur Agrégé, Directeur des Etudes dépt. GIM

FIALON Adeline Professeure Agrégée, Chef du département TC
GUILLOTEAU Karine Professeure Agrégée, Cheffe du dépt. Adjointe TC

DARRIGUES Fabrice Maître de Conférences, Chef du département GEA
DARJO Didier Professeur Certifié, Directeur des Etudes dépt. GEA

Représentants des milieux socio-professionnels :

BORG Cécile Expert-Comptable Cabinet SOCOEX & MC associé
MAHOU Philippe Directeur de l'Évènementiel Mairie Bayon & MC associé

Article 2 : Monsieur le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie et l'Environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 26/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
Le Directeur du collège Sciences et Technologie pour l'Energie
et l'Environnement



collège STEE
UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
DIRECTION